



# PROFIL ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL



RhôneAlpes Région

[ PROFIL ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL RHÔNE-ALPES 2005 ]

Le présent document est le produit d'un groupe de travail animé par la DIREN et composé des représentants :

- des services régionaux de l'État (DIREN, DRAF, DRASS, DRE, DRIRE, DDSV69) ;
- des services de la Région Rhône-Alpes ;
- de l'ADEME ;
- de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse ;
- d'autres établissements publics (ONCFS, CSP, ONF, BRGM, CRPF).

Assistance à la formulation des enjeux et à la définition des indicateurs : ADAGE Environnement

Assistance éditoriale et rédactionnelle : Gilles PEISSEL, conseil en communication

Conception graphique : Initiale, communication graphique

**D**'une superficie comparable à celle d'un pays, comme la Suisse voisine, aussi peuplée que le Danemark, la région Rhône-Alpes se distingue par la richesse et la diversité des paysages et des espaces naturels. Du fleuve Rhône, qui traverse ou borde les huit départements, aux espaces forestiers et lacs alpins, en passant par l'Espace Mont-Blanc, les parcs nationaux et les parcs naturels régionaux, le patrimoine naturel de la deuxième région française s'inscrit dans un environnement exceptionnel, fortement marqué par un réseau de villes d'histoire et de caractère.

Lien entre l'Europe du Nord et la Méditerranée, Rhône-Alpes occupe une position stratégique, caractérisée par le dynamisme de l'industrie et des services et la capacité à innover du tissu industriel et de recherche. L'innovation trouve logiquement son expression dans les quinze pôles de compétitivité labellisés, qui placent notre région en première position au niveau national.

Pour préparer l'avenir, notre région doit aujourd'hui faire face à de nouveaux défis, aux premiers rangs desquels, les changements climatiques - conséquence de l'effet de serre - l'équilibre entre ville et monde rural, la préservation de la biodiversité, l'aménagement harmonieux du territoire avec le Plan Rhône et la politique des transports.

Les enjeux sont aussi ceux d'un développement économique et social durable, dans des domaines aussi variés que l'agriculture, le tourisme... D'où la nécessité également de préparer « l'après-pétrole », en soutenant l'innovation dans les énergies renouvelables.

Dans cette édition du « Profil environnemental régional », les services de l'Etat et de la Région ont privilégié une large approche thématique de l'environnement en Rhône-Alpes. Ce document se fonde sur un bilan, des objectifs de référence et le recensement d'indicateurs. Le Profil environnemental régional apparaît ainsi comme un précieux outil de connaissance pour l'élaboration et la mise en œuvre de nos politiques partenariales, avec pour ambition de faire de Rhône-Alpes une véritable éco-région.

**Jean-Pierre LACROIX**

Préfet de la région Rhône-Alpes  
Préfet coordonnateur du bassin Rhône-Méditerranée  
Préfet du Rhône



**Jean-Jack QUEYRANNE**

Président de la Région Rhône-Alpes  
Député du Rhône  
Ancien Ministre





# SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	p.5
<b>LE DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL</b> .....	p.7
<b>1</b> Écologie.....	p.9
■ 1.1 Les milieux et espèces.....	p.10
<b>2</b> Ressources naturelles.....	p.19
■ 2.1 La ressource en eau.....	p.20
■ 2.2 Les matières premières.....	p.28
■ 2.3 L'utilisation de l'espace.....	p.34
■ 2.4 La forêt.....	p.40
■ 2.5 L'énergie.....	p.45
<b>3</b> Pollutions.....	p.51
■ 3.1 L'air.....	p.52
■ 3.2 La pollution des eaux.....	p.58
■ 3.3 Les sols.....	p.65
■ 3.4 Les déchets.....	p.69
■ 3.5 Le bruit.....	p.80
<b>4</b> Sécurité.....	p.85
■ 4.1 Les risques naturels.....	p.86
■ 4.2 Les risques technologiques.....	p.94
■ 4.3 Les risques sanitaires.....	p.105
<b>5</b> Cadre de vie et patrimoine naturel.....	p.117
■ 5.1 Les paysages.....	p.118
■ 5.2 Les sites inscrits et les sites classés.....	p.125
<b>LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX</b> .....	p.131
■ Formulation des enjeux.....	p.133
■ Caractérisation des enjeux.....	p.147
<b>LE TABLEAU DES INDICATEURS</b> .....	p.153
<b>ANNEXES :</b>	
Lexique des sigles.....	p.170
Sites utiles.....	p.173





# INTRODUCTION

L'intégration de la dimension environnementale dans l'ensemble des politiques publiques est une exigence tant nationale qu'européenne, notamment rappelée dans la stratégie nationale de développement durable adoptée en juin 2003. L'application de ce principe, qui requiert l'évaluation anticipée des incidences prévisibles sur l'environnement d'actions publiques ou privées, nécessite que soient au préalable identifiés les enjeux environnementaux à prendre en considération.

Par ailleurs, la diffusion des données environnementales est une mission essentielle des acteurs publics de l'environnement, elle est de plus imposée par une convention internationale et une directive européenne\* transposée en droit français en 2005.

Le profil environnemental régional est un document qui vise ce double objectif d'identification et de hiérarchisation des enjeux environnementaux et de diffusion de la connaissance sur l'environnement.

Le profil est un outil pédagogique : il doit permettre de sensibiliser les acteurs aux enjeux environnementaux de la région et contribuer ainsi au développement durable du territoire.

Il comporte 3 parties : un diagnostic de la situation environnementale régionale dans ses multiples dimensions, la définition des enjeux environnementaux régionaux et les orientations stratégiques qui en découlent, ainsi qu'une liste d'indicateurs permettant le suivi de l'évolution de ces enjeux.

## Partie 1 : le diagnostic environnemental

Il décrit de manière synthétique l'état de l'environnement en Rhône-Alpes en termes d'atouts, de faiblesses et de tendances évolutives. Il se présente sous la forme de fiches décrivant les principaux domaines de l'environnement regroupés en 5 dimensions (écologie, ressources naturelles, pollutions, sécurité, cadre de vie et patrimoine naturel).

Il rappelle également pour chacun des domaines les objectifs de référence issus de la réglementation ainsi que, le cas échéant, les grandes orientations définies à l'échelle régionale ou départementale.

Il a été rédigé par les différents organismes participant au groupe de travail. Le diagnostic ne prétend pas à l'exhaustivité mais ambitionne simplement d'être une photographie contrastée de l'environnement régional.

Les domaines environnementaux étant souvent liés entre eux, le renvoi vers un autre domaine est signalé dans chaque fiche de la façon suivante : (cf. fiche ■ 3.2).

Enfin, les mots en couleur dans le texte sont définis dans un glossaire à la fin de chaque fiche.

## Partie 2 : les enjeux environnementaux et orientations stratégiques

A partir du diagnostic et de la confrontation des différents éléments qui le composent, le profil présente une synthèse des enjeux environnementaux du territoire régional. Les enjeux sont déclinés en orientations stratégiques et caractérisés par une série de critères qui permettent leur hiérarchisation.

## Partie 3 : les indicateurs de suivi des enjeux

Pour chacun des enjeux identifiés dans la partie précédente, quelques indicateurs de suivi sont proposés. Ces indicateurs ont été sélectionnés en fonction de leur capacité à permettre l'appréciation de l'impact des programmes d'actions sectoriels sur l'enjeu considéré, de leur disponibilité actuelle, de la faisabilité de leur mise à jour régulière.

Un lexique en fin de document explicite les différents sigles, abréviations et acronymes utilisés.

\* convention d'Aarhus du 25 juin 1998, directive européenne 2003/4/CE du 28 janvier 2003 concernant l'accès du public à l'information en matière d'environnement

